

Type de couverture au 30.06.2011 (en millions d'euros)	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats				Juste valeur	
		<1 an	>1 an et <5ans	>5 ans	Total	Actif	Passif
<b>Couverture de juste valeur</b>						<b>17</b>	<b>75</b>
taux	<i>Swaps</i>		1 342	242	1 584	17	0
change et de taux	<i>Cross Currency Swaps</i>		368	-	368	-	75
<b>Couverture en investissement net</b>						<b>37</b>	<b>-</b>
change	<i>Swaps de change</i>		-	-	-	-	-
change et de taux	<i>Cross Currency Swaps</i>		594	-	594	37	-
<b>INSTRUMENTS DERIVES INCLUS DANS LE CALCUL DE L'ENDETTEMENT NET</b>						<b>53</b>	<b>75</b>
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>						<b>-</b>	<b>172</b>
taux	<i>Swaps</i>		-	2 716	2 716	-	127
	<i>Collars</i>		-	888	888	-	39
change sur les financements intragroupes	<i>Swaps de change</i>	227	45	-	272	-	6
<b>Hors comptabilité de couverture</b>						<b>22</b>	<b>41</b>
change sur les financements intragroupes	<i>Swaps de change &amp; FX Forward</i>		2 001	-	2 001	19	9
taux	<i>Swaps</i>		-	1 000	1 000	3	32
<b>TOTAL INSTRUMENTS DERIVES</b>						<b>75</b>	<b>289</b>
TOTAL NON COURANT						56	275
TOTAL COURANT						19	14

Le montant notionnel des contrats représente la valeur nominale des contrats. Concernant les *cross currency swaps*, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au cours traité. Pour les autres instruments, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au taux de clôture. Les valeurs de marché estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés financiers et les méthodes d'évaluation appropriées selon le type d'instruments. Ces méthodes de valorisation ont fait l'objet d'une revue spécifique au cours de l'exercice et donnent des résultats cohérents par rapport aux valorisations fournies par les contreparties bancaires.

NOTE 19. – DETTES D'EXPLOITATION.

Les dettes d'exploitation sont détaillées ci-dessous :

(En millions d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
Fournisseurs	1 105	933
Dettes fiscales et sociales	526	559
Autres dettes d'exploitation	237	386
Autres créiteurs	3	6
<b>Total</b>	<b>1 871</b>	<b>1 884</b>

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

NOTE 20. – NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.

1. Besoin en fonds de roulement. — Le besoin en fonds de roulement a diminué de 32 millions d'euros. Sa variation se décompose comme suit :

- augmentation des stocks : +52 millions d'euros
- augmentation des créances clients : +10 millions d'euros
- augmentation des dettes d'exploitation et autres : (94) millions d'euros

L'augmentation des stocks est liée à la constitution de stocks de produits à vieillissement pour répondre à leur demande croissante. L'augmentation des créances est liée à la croissance de l'activité. L'augmentation des dettes d'exploitation est liée en particulier aux dépenses d'investissements publicitaires plus importantes à fin juin 2011 qu'à fin juin 2010.

2. Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. — Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles proviennent essentiellement de constructions de nouveaux entrepôts ou de renouvellement d'équipements dans les filiales de production.

3. Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières. — Les cessions proviennent essentiellement de la vente:

- des titres de la Société Ambrosio Velasco qui détenait entre autres la marque Pacharán Zoco, le vin de Navarre Palacio de la Vega ainsi que des actifs associés pour 32 millions d'euros,
- de la marque de Cognac Renault pour 10 millions d'euros,
- de la marque Lindauer™ pour 48 millions d'euros,
- des titres de la Société Suntory Holdings Limited pour 40 millions d'euros.

4. Souscription/remboursement d'emprunts. — Le Groupe a procédé à des remboursements nets de tirages du crédit syndiqué à hauteur de 1 781 millions d'euros et de deux obligations de 300 millions d'euros et de 450 millions de livres sterling (soit 513 millions d'euros). Par ailleurs, il a notamment émis 1 201 millions de dollars américains (soit 853 millions d'euros) et 1 000 millions d'euros d'emprunts obligataires et a souscrit à 150 millions d'euros de dettes bancaires.

## NOTE 21. – CAPITAUX PROPRES.

1. Capital social. — Le capital social du Groupe a évolué de la manière suivante entre le 1er juillet 2009 et le 30 juin 2011 :

	Nombre de titres	Montant en millions d'euros
<b>Capital social au 30 juin 2009</b>	<b>258 640 536</b>	<b>401</b>
Attribution d'une action gratuite pour 50 anciennes détenues le 18 novembre 2009	5 174 153	8
Levée d'options de souscription plan <i>stock options</i> du 18 décembre 2001	207 563	0
Levée d'options de souscription plan <i>stock options</i> du 17 décembre 2002	13 977	0
Levée d'options de souscription plan <i>stock options</i> du 11 février 2002	196 084	0
<b>Capital social au 30 juin 2010</b>	<b>264 232 313</b>	<b>410</b>
Levée d'options de souscription plan <i>stock options</i> du 18 décembre 2001	211 004	0
Levée d'options de souscription plan <i>stock options</i> du 17 décembre 2002	15 598	0
Levée d'options de souscription plan <i>stock options</i> du 11 février 2002	262 888	0
<b>Capital social au 30 juin 2011</b>	<b>264 721 803</b>	<b>410</b>

Le 18 novembre 2009, Pernod Ricard S.A a procédé à l'attribution d'une action gratuite pour 50 anciennes actions détenues.

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées pour une valeur nominale de 1,55 euro. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de dix ans, acquièrent un droit de vote double.

2. Titres auto-détenus. — Au 30 juin 2011, Pernod Ricard S.A. et ses filiales contrôlées détenaient 2 104 319 titres Pernod Ricard pour une valeur de 60 millions d'euros.

Ces titres auto-détenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

Dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions d'actions gratuites, Pernod Ricard S.A. détient directement (auto-détention) ou indirectement (calls ou option de réméré) les actions qui pourraient être attribuées en cas de levée d'option dans le cas de plans de *stock options* ou d'atteinte de performances dans le cas d'actions gratuites.

3. Dividendes versés et proposés. — Le Conseil d'Administration du 15 juin 2011 a décidé de verser un acompte sur dividende de 0,67 euro par action au titre de l'exercice 2010/2011, soit un montant total de 177 364 milliers d'euros. Cet acompte a été mis en paiement le 6 juillet 2011 et a été comptabilisé en autres dettes d'exploitation au bilan au 30 juin 2011.

4. Gestion du capital. — Le Groupe gère son capital dans une optique d'optimisation du coût du capital et de la rentabilité pour ses actionnaires, de sécurité pour l'ensemble de ses contreparties et de maintien d'une bonne notation. Dans ce contexte, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres, autoriser des plans de paiement fondés sur actions.

NOTE 22. – PAIEMENTS EN ACTIONS.

Description des plans de rémunération basée sur actions

Tous les plans sont dénoués en actions (« equity-settled »), à l'exception des plans attribués le 14 juin 2006, le 18 janvier 2007 et le 21 juin 2007, qui incluaient également des Share Appreciation Rights (SARs) qui sont des options avec un dénouement en trésorerie (« cash-settled »). Par ailleurs, dans le cas du plan du 21 juin 2007, du 18 juin 2008, du 24 juin 2010, et du 15 juin 2011, un plan d'actions gratuites avec condition de performance et de présence a été attribué.

Lors de l'exercice de leurs droits, les bénéficiaires de SARs recevront un paiement en numéraire fondé sur le cours de l'action Pernod Ricard, égal à la différence entre la valeur de l'action Pernod Ricard lors de la levée et le prix d'exercice fixé à leur date d'attribution.

Au cours de l'exercice 2010/2011, le plan attribué le 27 septembre 2000 et le plan attribué le 19 décembre 2000 sont arrivés à échéance.

Informations relatives aux plans de *stock options*.

Les plans de *stock options* sont accordés aux cadres à haut niveau de responsabilité, aux cadres clés du groupe et aux managers à potentiel.

Au cours de l'exercice 2010-2011, deux nouveaux plans de rémunération ont été mis en place:

Plan du 15 Septembre 2010

- *stock-options* incluant une condition de performance, basée sur la surperformance du titre par rapport au CAC 40, plus 1% par an (50% sont mesurés sur 3 ans et 50% sur 4 ans)

Plan mixte du 15 Juin 2011

- *stock options* classiques, c'est-à-dire sans condition ;
- *stock-options* incluant plusieurs conditions de performance, la première basée sur le niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant par rapport au budget, évalué sur les deux exercices suivant celui au cours duquel les options ont été attribuées et sur la surperformance du titre par rapport au CAC 40 majorée de 1 point par an (50% sont mesurés sur 3 ans et 50% sur 4 ans) et ;
- attribution d'actions de performance incluant un critère basé sur le niveau d'atteinte du résultat opérationnel courant par rapport au budget, évalué sur les deux exercices suivant celui au cours duquel les actions ont été attribuées et une condition de présence à la date d'acquisition

	Plan du 02.11.2004	Plan du 25.07.2005	Plan du 14.06.2006	Plan du 14.06.2006	Plan du 18.01.2007	Plan du 21.06.2007
Nature des options	Achat	Achat	Achat Sans condition	SARs	SARs	Achat
Présence de condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition
Nombre de bénéficiaires	459	485	555	49	1	515
Acquisition des options / actions à partir de	18/11/2008	12/08/2009	15/06/2010	15/06/2009	18/01/2010	22/06/2011
Levées possibles des options/actions à partir de	18/11/2008	12/08/2009	15/06/2010	15/06/2009	18/01/2010	22/06/2011
Date d'expiration	17/11/2014	11/08/2015	14/06/2016	14/06/2016	18/01/2017	21/06/2015
Prix de souscription ou d'achat en euro au 30 juin 2011	42.30	52.59	58.41	58.41	N/A	74.73
Options en circulation au 30/06/2011	1 200 816	750 974	1 855 335	157 339	-	819 465
Charge de <i>stock options</i> exercice 2010-2011 (en milliers d'euros)	0	0	0	-67	0	3 709

	Plan du 21.06.2007	Plan du 21.06.2007	Plan du 21.06.2007	Plan du 18.06.2008	Plan du 18.06.2008	Plan du 18.06.2008
Nature des options	SARs	Achat	Gratuites	Achat	Achat	Gratuites
Présence de condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition
Nombre de bénéficiaires	56	13	731	598	13	804
Acquisition des options / actions à partir de	22/06/2011	22/06/2011	21/06/2009 (FRA) 21/06/2011 (RDM)	19/06/2012	19/06/2012	19/06/2010(FRA) 19/06/2012 (RDM)
Levées possibles des options/actions à partir de	22/06/2011	22/06/2011	21/06/2011	19/06/2012	19/06/2012	19/06/2012 (FRA et RDM)
Date d'expiration	21/06/2015	21/06/2015	N/A	19/06/2016	19/06/2016	N/A
Prix de souscription ou d'achat en euro au 30 juin 2011	74.73	74.73	N/A	66.16	66.16	N/A
Options en circulation au 30/06/2011	75 203	121 409	0	1 080 335	137 109	124 137
Charge de <i>stock options</i> exercice 2010-2011 (en milliers d'euros)	-121	433	1 024	4 314	417	2 083

	Plan du 24.06.2010	Plan du 24.06.2010	Plan du 24.06.2010	Plan du 24.06.2010
Nature des options	Achat	Achat	Achat	Gratuites
Présence de condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition	Avec condition
Nombre de bénéficiaires	705	133	133	980
Acquisition des options / actions à partir de	24/06/2014	24/06/2013	24/06/2014	24/06/2013 (FRA) 24/06/2014 (RDM) 24/06/2015 (FRA)
Levées possibles des options/actions à partir de	24/06/2014	24/06/2013	24/06/2014	24/06/2014 (RDM) N/A
Date d'expiration	24/06/2018	24/06/2018	24/06/2018	N/A
Prix de souscription ou d'achat en euro au 30 juin 2011	64.00	64.00	64.00	N/A
Options en circulation au 30/06/2011	602 880	140 744	140 744	552 498
Charge de <i>stock options</i> exercice 2010-2011 (en milliers d'euros)	2 733	568	442	8 866

	Plan du 15.09.2010	Plan du 15.06.2011	Plan du 15.06.2011	Plan du 15.06.2011	Plan du 15.06.2011 (RDM)	Plan du 15.06.2011 (FRA)
Nature des options	Achat	Achat	Achat	Achat	Gratuites	Gratuites
Présence de condition	Avec condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition	Avec condition	Avec condition
Nombre de bénéficiaires	1	713	144	144	804	225
Acquisition des options / actions à partir de	15/09/2014	15/06/2015	15/06/2014	15/06/2015	15/06/2015	15/06/2014
Levées possibles des options/actions à partir de	15/09/2014	15/06/2015	15/06/2015	15/06/2015	15/06/2015	15/06/2016
Date d'expiration	15/09/2018	15/06/2019	15/06/2019	15/06/2019	N/A	N/A
Prix de souscription ou d'achat en euro au 30 juin 2011	64.00	68.54	68.54	68.54	N/A	N/A
Options en circulation au 30/06/2011	70 000	606 680	170 685	170 685	446 234	132 525
Charge de <i>stock options</i> exercice 2010-2011 (en milliers d'euros)	112	91	16	16	271	106

FRA : résidents fiscaux français ; RDM : résidents fiscaux étrangers

Les autres plans de *stock options* non encore expirés sont présentés dans la partie « Rapport de gestion » du document de référence.

Le Groupe a constaté une charge de 12,8 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des 11 plans de *stock options* en vigueur au 30 juin 2011, une charge de 12,4 millions d'euros au titre des 4 plans d'actions gratuites et un produit de -0,2 millions d'euros au titre des programmes de SARs. Un passif est enregistré à hauteur de 3,4 millions d'euros au 30 juin 2011 en autres dettes courantes au titre des programmes de SARs.

Charges annuelles (en millions d'euros)	30/06/2010	30/06/2011
<i>Stock options</i> (equity settled) – en contrepartie des capitaux propres	18,3	12,8
SARs (cash settled) – en contrepartie des autres dettes courantes	2,0	-0,2
Actions gratuites (equity settled) – en contrepartie des capitaux propres	7,7	12,4
<b>Charges annuelles totales</b>	<b>28,0</b>	<b>25,0</b>

L'évolution des options en circulation sur l'exercice est décrite ci-dessous :

	Plan du 02.11.2004	Plan du 25.07.2005	Plan du 14.06.2006	Plan du 14.06.2006	Plan du 18.01.2007	Plan du 21.06.2007
Nature des options	Achat	Achat	Achat	SARs	SARs	Achat
Présence de condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition
<b>Options en circulation au 30/06/2010</b>	<b>1 447 578</b>	<b>834 807</b>	<b>2 156 257</b>	<b>186 419</b>		<b>832 352</b>
Attribuées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	-	-	-	-	-	-
Annulées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	641	4 383	22 994	4 488	-	12 887
Exercées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	246 121	79 450	277 928	24 592	-	-
Expirées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	-	-	-	-	-	-
<b>Options en circulation au 30/06/2011</b>	<b>1 200 816</b>	<b>750 974</b>	<b>1 855 335</b>	<b>157 339</b>		<b>819 465</b>

	Plan du 21.06.2007	Plan du 21.06.2007	Plan du 21.06.2007	Plan du 18.06.2008	Plan du 18.06.2008	Plan du 18.06.2008
Nature des options	SARs	Achat	Gratuites	Achat	Achat	Gratuites
Présence de condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition
<b>Options en circulation au 30/06/2010</b>	<b>80 573</b>	<b>121 409</b>	<b>208 001</b>	<b>1 098 418</b>	<b>137 109</b>	<b>134 528</b>
Attribuées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	-	-	-	-	-	-
Annulées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	5 370	-	13 111	16 362	-	9 877
Exercées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	-	-	194 890 <sup>(1)(2)</sup>	1 721 <sup>(1)</sup>	-	514 <sup>(1)</sup>
Expirées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	-	-	-	-	-	-
<b>Options en circulation au 30/06/2011</b>	<b>75 203</b>	<b>121 409</b>	<b>0</b>	<b>1 080 335</b>	<b>137 109</b>	<b>124 137</b>

(1) Décès

(2) 193 981 actions définitivement acquises par les bénéficiaires RDM

	Plan du 24.06.2010	Plan du 24.06.2010	Plan du 24.06.2010
Nature des options	Achat	Achat	Gratuites
Présence de condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition
<b>Options en circulation au 30/06/2010</b>	<b>619 108</b>	<b>282 495</b>	<b>572 119</b>
Attribuées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	-	-	-
Annulées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	15 627	1 008	19 621
Exercées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	601 <sup>(3)</sup>	-	-
Expirées entre le 01/07/2010 et le 30/06/2011	-	-	-
<b>Options en circulation au 30/06/2011</b>	<b>602 880</b>	<b>281 487</b>	<b>552 498</b>

(3) Levée PEE

	Plan du 15/09/2010	Plan du 15/06/2011	Plan du 15/06/2011	Plan du 15/06/2011
Nature des options	Achat	Achat	Achat	Gratuites
Présence de conditions	Avec condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition
<b>Options en circulation au 30/06/2011</b>	<b>70 000</b>	<b>606 680</b>	<b>341 370</b>	<b>578 759</b>

Les hypothèses utilisées pour le calcul des justes valeurs des options avec le modèle binomial ainsi que les termes d'attribution des options sont détaillés ci-dessous :

Pour les SARs attribués en juin 2006 et janvier 2007, les justes valeurs présentées ci-dessus ont été réestimées au 30 juin 2011 conformément à la norme IFRS 2.

	Plan du 02.11.2004	Plan du 25.07.2005	Plan du 14.06.2006	Plan du 14.06.2006	Plan du 18.01.2007	Plan du 21.06.2007
Nature des options	Achat	Achat	Achat	SARs	SARs	Achat
Présence de condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition	Sans condition
Cours de l'action à l'origine (en euros et après ajustements) (***)	44.15	55.22	56.83	67.97 (*)	67.97 (*)	73.98
Prix d'exercice (en euros et après ajustements)	42.30	52.59	58.41	58.41	N/A	74.73
Volatilité attendue (**)	30%	30%	30%	22%	22%	22%
Taux de dividende attendu (**)	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Taux d'intérêt sans risque (**)	3.85%	3.25%	4.00%	4.50%	4.50%	4.50%
<b>Juste valeur IFRS 2 au 30 juin 2011</b>	<b>15.13</b>	<b>18.40</b>	<b>18.47</b>	<b>17.10 (****)</b>	<b>(****)-</b>	<b>19.25</b>

	Plan du 21.06.2007	Plan du 21.06.2007	Plan du 21.06.2007	Plan du 18.06.2008	Plan du 18.06.2008	Plan du 18.06.2008
Nature des options	SARs	Achat	Gratuites	Achat	Achat	Gratuites
Présence de condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition
Cours de l'action à l'origine (en euros et après ajustements) (***)	67.97 (*)	73.98	73.98	63.29	63.29	63.29
Prix d'exercice (en euros et après ajustements)	74.73	74.73	N/A	66.16	66.16	N/A
Volatilité attendue (**)	22%	22%	N/A	21%	21%	N/A
Taux de dividende attendu (**)	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Taux d'intérêt sans risque (**)	4.50%	4.50%	4.50%	4.83%	4.83%	4.83%
<b>Juste valeur IFRS 2 au 30 juin 2011</b>	<b>9.87 (****)</b>	<b>14.92</b>	<b>68.87 (FRA) 68.13 (RDM)</b>	<b>15.76</b>	<b>12.07</b>	<b>54.23 (FRA) 57.39 (RDM)</b>

	Plan du 24.06.2010	Plan du 24.06.2010	Plan du 24.06.2010	Plan du 24.06.2010
Nature des options	Achat	Achat	Achat	Gratuites
Présence de condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition	Avec condition
Cours de l'action à l'origine (en euros et après ajustements)	65.16	65.16	65.16	65.16
Prix d'exercice (en euros et après ajustements)	64.00	64.00	64.00	N/A
Volatilité attendue (**)	28%	28%	28%	N/A
Taux de dividende attendu (**)	2%	2%	2%	2%
Taux d'intérêt sans risque (**)	3.41%	3.41%	3.41%	2.28%
<b>Juste valeur IFRS 2 au 30 juin 2011</b>	<b>18.39</b>	<b>12.45</b>	<b>13.04</b>	<b>60.15 (RDM) 59.27 (FRA)</b>

	Plan du 15.09.2010	Plan du 15.09.2010	Plan du 15.06.2011	Plan du 15.06.2011	Plan du 15.06.2011	Plan du 15.06.2011
Nature des options	Achat	Achat	Achat	Achat	Achat	Gratuites
Présence de condition	Avec condition	Avec condition	Sans condition	Avec condition	Avec condition	Avec condition
Cours de l'action à l'origine (en euros et après ajustements)	59.91	59.91	66.74	66.74	66.74	66.74
Prix d'exercice (en euros et après ajustements)	64.00	64.00	68.54	68.54	68.54	N/A
Volatilité attendue (**)	23%	23%	23%	23%	23%	N/A
Taux de dividende attendu (**)	2%	2%	2%	2%	2%	2%
Taux d'intérêt sans risque (**)	2.93%	2.93%	3.37%	3.37%	3.37%	3.12%
<b>Juste valeur IFRS 2 au 30 juin 2011</b>	<b>8.02</b>	<b>8.23</b>	<b>15.12</b>	<b>10.09</b>	<b>10.33</b>	<b>61.61 (RDM) 60.02 (FRA)</b>

(\*) Cours de bourse au 30/06/2011

(\*\*) Hypothèses retenues pour la valorisation à l'origine

(\*\*\*) Cours de bourse en date d'attribution après ajustement de la valeur du titre

(\*\*\*\*) Juste valeur réévaluée en date du 30/06/2011 pour les besoins de la charge comptable 2010-2011.

Pour les plans 2002-2006, l'hypothèse de la volatilité a été déterminée à partir des cours historiques journaliers sur une durée équivalente à la maturité des options.

Pour les plans 2007 et 2008, la volatilité attendue des plans est déterminée par une approche multicritères prenant en considération :

- la volatilité historique sur une période égale à la durée de vie estimée des options ;
- la volatilité historique sur une période plus courte ;
- la volatilité implicite calculée à partir des options disponibles sur le marché financier.

Pour les évaluations de 2008 et 2009, la détermination de l'hypothèse de volatilité est basée sur une analyse de la volatilité historique.

Pour les plans 2010 et 2011, l'hypothèse de volatilité attendue des plans est basée sur la volatilité implicite de l'action Pernod Ricard à la date d'attribution des plans.

La possibilité d'un exercice avant maturité des options a été prise en compte dans le modèle d'évaluation des plans de *stock-options* (avec ou sans condition de performance liée au marché) en supposant qu'1% des options sont exercées tous les ans en raison des départs des salariés : pour les plans de 2007 et 2008 il a été considéré que 67% et 33% des options seraient exercées dès que le cours de l'action atteindrait respectivement 150% et 250% du prix d'exercice ; pour les plans de 2010 et de 2011, il a été considéré que 60%, 30% et 10% des options seraient exercées dès que le cours de l'action atteindrait respectivement 125%, 175% et 200% du prix d'exercice. Cette nouvelle hypothèse se base sur une analyse des comportements faite sur la période ainsi que sur les plans les plus récents.

Les options attribuées le 15 septembre 2010 sont conditionnées à la performance boursière du titre Pernod Ricard comparée à celle du CAC 40 : 50% des *stock-options* seront acquises à compter du 24 juin 2013 sous réserve que l'évolution du cours de l'action Pernod Ricard soit supérieure à celle de l'indice CAC 40 augmentée de 1% par an sur la période du 24 juin 2010 au 24 juin 2013. Les 50% restantes seront acquises à compter du 24 juin 2014 sous réserve que l'évolution du cours de l'action Pernod Ricard soit supérieure à celle de l'indice CAC 40 augmentée de 1% par an sur la période du 24 juin 2010 au 24 juin 2014. Afin de tenir compte de cette condition de performance dans l'estimation de la juste valeur des options, un modèle de simulation (Monte Carlo) a été utilisé.

Les options attribuées le 15 juin 2011 aux membres du Comité Exécutif (COMEX) et à certains Cadres Dirigeants sont conditionnées à l'atteinte du résultat opérationnel courant du Groupe sur les exercices clos au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013 par rapport au résultat opérationnel courant budgété à taux de change et périmètre constant et à la performance boursière du titre Pernod Ricard comparée à celle du CAC 40 : 50% des *stock-options* seront acquises à compter du 15 juin 2014 sous réserve que l'évolution du cours de l'action Pernod Ricard soit supérieure à celle de l'indice CAC 40 augmentée de 1 point par an sur la période du 15 juin 2011 au 15 juin 2014, les 50% restantes seront acquises à compter du 15 juin 2015 sous réserve que l'évolution du cours de l'action Pernod Ricard soit supérieure à celle de l'indice CAC 40 augmentée de 1 point par an sur la période du 15 juin 2011 au 15 juin 2015. Afin de tenir compte de cette condition de performance dans l'estimation de la juste valeur des options, un modèle de simulation (Monte Carlo) a été utilisé.

Concernant les actions de performance attribuées le 15 juin 2011, leur juste valeur correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition (soit 3 ans pour les résidents fiscaux français et 4 ans pour les résidents fiscaux non français). Pour les bénéficiaires résidents fiscaux français, un coût d'incessibilité relatif à la période de blocage de l'action supplémentaire de 2 ans a également été appliqué et est estimé à environ 4% de la juste valeur de l'action.

Par ailleurs, le nombre d'actions de performance attribuées dépendra du niveau du résultat opérationnel courant du Groupe sur les exercices clos au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013 par rapport au résultat opérationnel courant budgété à taux de change et périmètre constant. La charge comptable IFRS 2 du plan sera ajustée au plus tard à la fin de la période d'acquisition par rapport à cette condition.

## NOTE 23. — ENGAGEMENTS HORS BILAN ET LITIGES.

(En millions d'euros)	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
<b>Financement</b>				
Lignes de financement bancaire	1 696	208	1 484	4
Cautions et garanties données	217	155	6	55
<b>Activités opérationnelles</b>				
Contrats d'approvisionnement irrévocables	1 001	315	603	83
Contrats de location simple	256	61	116	78
Autres engagements contractuels	80	28	48	4
Obligations contractuelles	1 337	404	767	166

## 1. Détail des principaux engagements financiers —

Les lignes de financement bancaire correspondent essentiellement à des engagements liés au financement et aux investisseurs financiers du Groupe et plus spécifiquement au montant nominal de la part non tirée au 30 juin 2011 du crédit syndiqué (cf Note 17).

Dans le cadre de l'acquisition d'Allied Domecq, des garanties de passif, notamment à caractère fiscal, ont été accordées. Des provisions ont été par ailleurs constituées à hauteur des risques tels qu'estimés par le Groupe (Cf. Note 15).

## 2. Obligations contractuelles. —

Dans le cadre de leur activité de production de vin ou de champagne, les filiales australienne Orlando Wyndham, néo-zélandaise PR New Zealand et française Mumm Perrier-Jouët sont engagées à hauteur de, respectivement, 112 millions, 37 millions et 322 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en raisin. Dans le cadre de son activité de production de cognac, la filiale française Martell s'est engagée à hauteur de 480 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en eaux de vie.

### 3. Litiges.

Les litiges suivants sont les principaux litiges auxquels le Groupe est exposé. Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

#### Litiges relatifs aux marques

##### Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue dans la plupart des pays par une *joint venture* dénommée Havana Club Holding SA (HCH), dont Pernod Ricard est actionnaire. Dans quelques pays, dont les États-Unis, le titulaire en est une société cubaine (Cubaexport). Les droits de propriété portant sur cette marque sont actuellement contestés, en particulier aux États-Unis et en Espagne, par une société concurrente de Pernod Ricard.

Une loi américaine relative aux conditions de protection des marques précédemment utilisées par des entreprises nationalisées par le régime castriste a été adoptée en 1998, puis dénoncée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2002. Mais à ce jour les États-Unis n'ont pas modifié leur législation afin de se conformer à la décision de l'OMC.

1. L'OFAC (Bureau de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis) a estimé que cette même loi avait pour effet d'empêcher tout renouvellement de la marque « Havana Club », détenue aux États-Unis par la société Cubaexport. En août 2006, conformément aux directives de l'OFAC, l'Office Américain des Brevets et des Marques (USPTO) a refusé le renouvellement de la marque « Havana Club » déposée par Cubaexport. Cubaexport a adressé une requête au Directeur de l'USPTO visant à infirmer cette décision de non-renouvellement et a intenté une procédure distincte à l'encontre de l'OFAC devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia contestant la décision de l'OFAC ainsi que les textes législatifs et réglementaires appliqués par ce dernier. Le 30 mars 2009, le Tribunal du District de Columbia déboutait Cubaexport de ses demandes. Le 29 mars 2011, la Cour d'Appel a privé, à deux voix contre une, la possibilité pour Cubaexport de renouveler sa marque. Le 31 août 2011, la Cour d'Appel rejetait la demande de réexamen de l'affaire. Cubaexport pourra présenter un recours devant le Cour Suprême. La requête de Cubaexport contre la décision de l'USPTO est suspendue dans l'attente d'une décision définitive dans la procédure opposant Cubaexport à l'OFAC.
2. Une société concurrente du Groupe a saisi l'USPTO, sollicitant l'annulation du dépôt de la marque « Havana Club » effectué au nom de la société Cubaexport. Le 29 janvier 2004, l'USPTO a rejeté cette action, refusant ainsi l'annulation du dépôt de la marque. Cette décision ayant fait l'objet d'un appel, une procédure judiciaire est actuellement en cours devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia. Cette procédure est suspendue dans l'attente de la décision de l'USPTO concernant la requête susvisée de Cubaexport (laquelle, comme indiqué ci-dessus est suspendue dans l'attente d'une décision définitive dans la procédure opposant Cubaexport à l'OFAC).
3. En août 2006, cette société concurrente a lancé sur le marché américain un rhum de marque « Havana Club » fabriqué à Porto Rico. Pernod Ricard USA a intenté une action judiciaire devant le Tribunal du District du Delaware au motif que la société concurrente allègue à tort être titulaire de la marque « Havana Club » et que cette affirmation inexacte, ainsi que l'utilisation de la marque « Havana Club » pour un rhum non cubain, sont trompeuses pour le consommateur et devraient par conséquent être interdites. En avril 2010, le Tribunal du District du Delaware a débouté Pernod Ricard USA, qui a interjeté appel de ce jugement. Le 4 août 2011, la Cour d'appel a confirmé la décision des juges de première instance.
4. En juin 2005, le Tribunal de Première Instance espagnol a confirmé les droits de HCH sur la marque « Havana Club » suite à une procédure engagée en 1999, notamment par cette même société concurrente. Les demandeurs ont fait appel devant la Cour Provinciale de Madrid, qui a rejeté leurs demandes en février 2007. Ils se sont pourvus en cassation devant la Cour Suprême espagnole qui a rejeté leurs demandes dans une décision rendue le 3 février 2011.

##### Stolichnaya

Des sociétés, qui représenteraient les intérêts de la Fédération de Russie sur des questions liées à la propriété des marques de vodka aux États-Unis, ont cité à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York les sociétés Allied Domecq International Holdings B.V., Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc., SPI Spirits et d'autres parties. Dans le cadre de cette procédure, les demandeurs remettaient en cause la propriété qu'avait à l'époque Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis et demandaient des dommages et intérêts sur la base des ventes de vodka par Allied Domecq aux États-Unis ainsi que le reversement de tous les bénéfices réalisés. Le 31 mars 2006, le Juge George Daniels a débouté les demandeurs de toutes leurs actions relatives à la propriété qu'avait à l'époque Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis. Les demandeurs ont interjeté appel devant la « United States Court of Appeals for the Second Circuit » de la partie de la décision du 31 mars 2006 ayant rejeté leur demande de reconnaissance de propriété sur la marque ainsi que leurs plaintes pour contrefaçon de la marque et pour fraude (et le rejet de certaines réclamations contre des entités du Groupe SPI).

Le 8 octobre 2010, la Cour d'appel a rejeté toute accusation de fraude et d'enrichissement indu à l'encontre des défendeurs

mais a néanmoins accordé aux demandeurs la possibilité de poursuivre, à nouveau devant le Tribunal de première instance, leur action pour contrefaçon, appropriation illicite de la marque et concurrence déloyale.

Le 23 février 2011, les demandeurs ont déposé une troisième plainte modifiée pour contrefaçon (et plaintes connexes) et appropriation illicite de la marque contre Allied Domecq, les entités du Groupe SPI et de nouveaux défendeurs, William Grant & Sons USA, et William Grant & Sons, Inc., (actuels distributeurs de Stolichnaya aux Etats-Unis). Tous les défendeurs ont déposé une demande de rejet de cette troisième plainte modifiée.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2011, le Juge Daniels a rejeté, en faveur des défendeurs, les plaintes des demandeurs pour contrefaçon et concurrence déloyale, au motif que ces derniers n'avaient pas qualité pour agir au nom de la Fédération de Russie. Compte tenu du rejet de ces plaintes, le Juge Daniels a refusé d'exercer sa compétence sur l'autre action pour appropriation illicite de la marque et l'a donc rejetée, sans préjudice toutefois du droit pour les demandeurs de déposer plainte à nouveau devant un Tribunal.

#### Litiges commerciaux

Plainte déposée par la République de Colombie contre Pernod Ricard, Seagram et Diageo

En octobre 2004, la République de Colombie, ainsi que diverses administrations régionales colombiennes, ont intenté un procès à Pernod Ricard, Pernod Ricard USA LLC, Diageo Plc, Diageo North America Inc. (anciennement dénommée Heublein Inc., puis UDV North America Inc., puis Guinness UDV America Inc.), United Distillers Manufacturing Inc., IDV North America Inc. et Seagram Export Sales Company Inc devant le Tribunal de Première Instance du District Est de New York (le « Tribunal de Première Instance »).

Les plaignants prétendent que les sociétés visées ci-dessus auraient commis un acte de concurrence déloyale à l'encontre du gouvernement colombien et de ses administrations régionales (qui détiennent le monopole constitutionnel de production et de distribution des spiritueux) en vendant leurs produits par l'intermédiaire de circuits de distribution illicites et en recevant des paiements de sociétés impliquées dans le blanchiment d'argent. Pernod Ricard conteste cette plainte.

Les défendeurs ont demandé le rejet de cette plainte pour plusieurs motifs, arguant notamment que le Tribunal de Première Instance n'est pas compétent pour connaître de ce litige, qu'il serait plus approprié de le plaider en Colombie, et que la plainte n'est pas fondée en droit. Le 19 juin 2007, le Tribunal de Première Instance a partiellement accepté et partiellement rejeté la demande des défendeurs, visant au rejet de la plainte.

Le 18 janvier 2008, la « United States Court of Appeals for the Second Circuit » a refusé de réexaminer la décision du Tribunal de Première Instance.

Suite au lancement de la procédure de discovery sur les plaintes des demandeurs non rejetées par le Tribunal, le 1<sup>er</sup> mars 2011, Pernod Ricard a demandé une nouvelle fois le rejet des plaintes en se fondant sur une jurisprudence récente relative à l'application extraterritoriale de la loi « RICO ». La procédure de discovery a été suspendue dans son intégralité dans l'attente de la décision de la Cour sur cette demande. Pernod Ricard va continuer à se défendre fermement contre ces allégations.

Le 21 septembre 2009, Diageo et Pernod Ricard ont chacun reçu 10 millions de dollars américains de Vivendi SA et Vivendi I Corp. en contrepartie d'une décharge de responsabilité de ces dernières s'agissant de certains dommages et intérêts résultant éventuellement du litige et fondés sur les actions de Seagram avant son acquisition par Pernod Ricard et Diageo.

#### Droits d'accises en Turquie

Allied Domecq Istanbul İç ve Dis Ticaret Ltd.Sti. (« Allied Domecq Istanbul »), comme ses concurrents, était impliquée dans un litige douanier portant sur la valeur douanière de certaines importations en Turquie. Le point essentiel portait sur la question de savoir si le prix de vente en « Duty Free » pouvait être utilisé pour les formalités de déclaration de la valeur douanière à l'importation en Turquie. L'administration des douanes avait déclenché une procédure judiciaire à l'encontre de la société Allied Domecq Istanbul en Turquie pour non-respect des règles douanières lors de certaines importations. Une loi d'amnistie fiscale, prévoyant la résolution amiable de litiges fiscaux en Turquie, a été promulguée le 25 février 2011. Allied Domecq Istanbul a effectué les démarches requises pour bénéficier des dispositions de cette loi. Il en résulte que le litige douanier a été réglé avec les autorités turques.

#### Droits d'accises en Inde

Pernod Ricard India (P) Ltd est impliquée dans un litige avec les douanes indiennes portant sur la valeur déclarée du concentré de boisson alcoolique (CAB) importé en Inde. Les douanes contestent les valeurs déclarées en faisant valoir que certains concurrents utilisent des valeurs différentes pour l'importation de produits similaires. Ce litige a été soumis à la Cour Suprême qui a rendu le 26 juillet 2010 une décision fixant les principes à retenir pour déterminer les valeurs servant de base aux droits à payer. Pernod Ricard India (P) Ltd s'est d'ores et déjà acquittée des montants correspondants sur la période antérieure à 2001. S'agissant de la période entre 2001 et décembre 2010, Pernod Ricard India (P) Ltd a versé le reliquat des droits, tels que déterminés par les douanes, bien que les valeurs utilisées soient contestées car considérées comme trop élevées. La Société s'emploie activement à finaliser avec les autorités les questions en suspens.

Les litiges mentionnés ci-avant ne font l'objet de provisions qui sont le cas échéant comptabilisées en autres provisions pour risques et charges (cf Note 15) que s'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

NOTE 24. – PARTIES LIEES.

Les transactions avec les entreprises associées et les co-entreprises ne sont pas significatives sur l'exercice clos le 30 juin 2011.

Les rémunérations allouées aux mandataires sociaux et aux membres du Comité Exécutif (COMEX) au titre de leurs fonctions dans le Groupe sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2010	30.06.2011
Conseil d'Administration*	1	1
Comité Exécutif Groupe		
• Avantages court terme	11	13
• Avantages postérieurs à l'emploi	4	5
• Paiements fondés sur des actions**	3	2
<b>TOTAL DES CHARGES COMPTABILISEES AU TITRE DE L'EXERCICE</b>	<b>19</b>	<b>21</b>

\* *Jetons de présence.*  
\*\* *Le coût des stock options correspond à la juste valeur des options accordées aux membres du Comité Exécutif Groupe et constatée en résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice, pour les plans du 21.06.2007 au 15.06.2011.*

NOTE 25. – EVENEMENT POST-CLOTURE.

Le 20 juillet 2011, le Groupe a annoncé la signature d'un accord de *joint-venture* avec la société Tequila Avión. Cet accord porte sur l'exploitation et le développement de la marque de tequila Ultra-Premium « Avión™ ». Le Groupe Pernod Ricard devient un actionnaire minoritaire de cette *joint-venture* et assurera la distribution exclusive de la marque dans le monde.

NOTE 26. – LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES.

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30/06/10	% d'intérêt 30/06/11	Méthode de consolidation
Pernod Ricard SA	France	Société mère	Société mère	
Pernod Ricard Finance SA	France	100	100	I.G.
Ricard SA	France	100	100	I.G.
Pernod SA	France	100	100	I.G.
Cusenier SAS	France	100	100	I.G.
Société des Produits d'Armagnac SA	France	100	100	I.G.
Spirits Partners SAS	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard Europe SA	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard Espana	Espagne	100	100	I.G.
Pernod Ricard Swiss SA	Suisse	100	100	I.G.
Pernod Ricard Italia SPA	Italie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Portugal – Distribuição S.A.	Portugal	100	100	I.G.
Pernod Ricard Deutschland GMBH	Allemagne	100	100	I.G.

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30/06/10	% d'intérêt 30/06/11	Méthode de consolidation
Pernod Ricard Austria GMBH	Autriche	100	100	I.G.
Pernod Ricard Nederland BV	Pays-Bas	100	100	I.G.
Pernod Ricard Minsk	Biélorussie	99	99	I.G.
Pernod Ricard Ukraine	Ukraine	100	100	I.G.
Pernod Ricard Romania SRL	Roumanie	100	100	I.G.
Georgian Wines and Spirits Company Ltd	Géorgie	100	0	I.G.
Pernod Ricard Latvia LLC	Lettonie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Estonia OÜ	Estonie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Hungary Import Szeszsesital Kereskedelmi KFT Ltd	Hongrie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Belgium SA	Belgique	100	100	I.G.
Pernod Ricard Rouss CJSC	Russie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Sweden AB	Suède	100	100	I.G.
Pernod Ricard Denmark A/S	Danemark	100	100	I.G.
Pernod Ricard Finland OY	Finlande	100	100	I.G.
Tinville SAS	France	100	100	I.G.
Yerevan Brandy Company	Arménie	100	100	I.G.
Jan Becher – Karlovarska Becherovka, A/S	République tchèque	100	100	I.G.
SALB. SRO	République tchèque	100	100	I.G.
Pernod Ricard UK Ltd**	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Pernod Ricard Asia SAS	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard Japan K.K.	Japon	100	100	I.G.
Pernod Ricard Asia Duty Free Ltd	Chine	100	100	I.G.
Pernod Ricard Taïwan Ltd	Taïwan	100	100	I.G.
Pernod Ricard Thailand Ltd	Thaïlande	100	100	I.G.
Pernod Ricard Korea. Ltd	Corée du Sud	100	100	I.G.
Pernod Ricard Korea Imperial Co. Ltd	Corée du Sud	70	70	I.G.
Pernod Ricard Singapore PTE Ltd	Singapour	100	100	I.G.
Pernod Ricard Malaysia SDN BHD	Malaisie	100	100	I.G.
Pernod Ricard (China) Trading Co Ltd	Chine	100	100	I.G.
Shangai Yijia International Trading Co. Ltd	Chine	100	100	I.G.
Établissements Vinicoles Champenois SA (EVC)	France	100	0	I.G.
Pernod Ricard North America SAS	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard USA Llc	USA	100	100	I.G.
Pernod Ricard CESAM (Central and South America)	France	100	100	I.G.

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30/06/10	% d'intérêt 30/06/11	Méthode de consolidation
Pernod Ricard Argentina Corp.	Argentine	100	100	I.G.
Pernod Ricard Venezuela CA	Venezuela	100	100	I.G.
Pramsur SA	Uruguay	100	100	I.G.
Pernod Ricard Colombia SA	Colombie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Brasil Industria e Comercio Ltda	Brésil	100	100	I.G.
Pernod Ricard Uruguay SA	Uruguay	100	100	I.G.
Agros Holding SA	Pologne	100	100	I.G.
Wyborowa SA	Pologne	100	100	I.G.
Chivas Brothers (Holdings) Ltd **	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Chivas 2000 UL	Royaume-Uni	100	100	I.G.
The Glenlivet Distillers Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Glenlivet Holdings Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Hill, Thomson & Co Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Chivas Brothers Pernod Ricard	Royaume-Uni	100	100	I.G.
World Brands duty free ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Irish Distillers Ltd	Irlande	100	100	I.G.
Fitzgerald & Co. Ltd	Irlande	100	100	I.G.
Watercourse Distillery Ltd	Irlande	100	100	I.G.
Pernod Ricard South Africa PTY Ltd	Afrique du Sud	100	100	I.G.
Comrie Ltd	Irlande	100	100	I.G.
Martell Mumm Perrier Jouët	France	100	100	I.G.
Martell & Co. SA	France	100	100	I.G.
Augier Robin Briand & Co. SASU	France	100	100	I.G.
Domaines Jean Martell	France	100	100	I.G.
Pernod Ricard Pacific Holding Pty Ltd	Australie	100	100	I.G.
Premium Wine Brands Pty Ltd	Australie	100	100	I.G.
Orlando Wyndham New Zealand Ltd	Nouvelle- Zélande	100	100	I.G.
Montana Group (NZ) Limited	Nouvelle- Zélande	100	100	I.G.
Peri Mauritius	Île Maurice	100	100	I.G.
Pernod Ricard India PTE Ltd	Inde	100	100	I.G.
Seagram Distilleries pte ltd.	Inde	100	100	I.G.
Havana Club Internacional	Cuba	50	50	I.G.
Allied Domecq Australia Pty Ltd	Australie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Bosnia d.o.o.	Bosnie	100	100	I.G.

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30/06/10	% d'intérêt 30/06/11	Méthode de consolidation
Pernod Ricard Bulgaria EOOD	Bulgarie	100	100	I.G.
Corby Distilleries Limited *	Canada	45,76	45,76	I.G.
Hiram Walker and Sons Ltd	Canada	100	100	I.G.
PRC Diffusion EURL	France	100	100	I.G.
Allied Domecq Spirits & Wine (Shanghai) Trading Co Ltd	Chine	100	100	I.G.
AD sro – Czech Republic	République tchèque	100	100	I.G.
Domecq Bodegas S.L.U	Espagne	98,45	98,45	I.G.
Financière Moulines de Champagne	France	100	100	I.G.
G.H. Mumm&Cie - Sté Vinicole de Champagne Successeur	France	100	100	I.G.
Champagne Perrier Jouët	France	99,5	100	I.G.
SA Théodore Legras	France	99,5	99,5	I.G.
Allied Domecq (Holdings) Ltd**	Royaume-Uni	100	100	I.G.
AD Pensions Limited	Royaume-Uni	100	100	I.G.
AD Medical Expenses Trust Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Allied Domecq Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
ADFS PLC	Royaume-Uni	100	100	I.G.
CG Hibbert Ltd	Royaume-Uni	100	100	I.G.
Allied Domecq Spirits & Wine (China) Ltd	Chine	100	100	I.G.
Pernod Ricard Serbia d.o.o	Serbie	100	100	I.G.
Pernod Ricard Croatia d.o.o.	Croatie	100	100	I.G.
PR Hungary Kft	Hongrie	100	100	I.G.
Casa Pedro Domecq	Mexique	100	100	I.G.
AD International Holdings BV	Pays– Bas	100	100	I.G.
Pernod Ricard New Zealand Limited	Nouvelle Zélande	100	100	I.G.
Pernod Ricard Philippines Inc	Philippines	100	100	I.G.
Ballantine's Polska Sp z.o.o. – Poland	Pologne	100	100	I.G.
Pernod Ricard Slovenja d.o.o.	Slovénie	100	100	I.G.
AD Istanbul Dom. and Foreign Trade Ltd	Turquie	100	100	I.G.
AS Premium Brands Norway	Norvège	100	100	I.G.
Pernod Ricard Vietnam Company Limited	Vietnam	-	100	I.G.
Austin, Nichols & Co, Inc**	Royaume-Uni	100	100	I.G.
La Casa dels Licors SL	Andorre	100	100	I.G.
UAB Pernod Ricard Lietuva	Lithuanie	100	100	I.G.
V&S Vin&Sprit AB	Suède	100	100	I.G.

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30/06/10	% d'intérêt 30/06/11	Méthode de consolidation
V&S Luksusowa Zielona Gora SA	Pologne	100	100	I.G.
Pernod-Ricard Norway A/S	Norvège	100	100	I.G.

*\* La société Corby Distilleries Limited est consolidée par intégration globale du fait du taux de contrôle majoritaire du Groupe dans cette société.*

*\*\* Sociétés anonymes qui sont membres, ou qui ont des filiales membres, de partenariats au Royaume-Uni ('UK Partnerships').*

*En accord avec le règlement No. 7 de la Règlementation des comptes des partenariats 2008 ('The Partnership Accounts Regulations 2008'), les comptes annuels des sociétés mentionnées précédemment n'ont pas été préparés car les dites sociétés au Royaume-Uni sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Pernod Ricard.*